



Dossier perdu apret opposition ordonnance pénal

Par capitaine23

Bonjour,

voila mon périple,

-26/02/2017 contrôle an volant positif au stup par prise de sang. décision de la préfecture sous 72 h, 6 mois de suspension + visite médical +test psychotechnique.

-14/04/2017 convocation gendarmerie pour m'expliquer des fait puis convenir d'une date pour ordonnance pénale délictuel

-16/05/2017 décision de l'ordonnance pénal : 12 mois de suspension du permis, amende 600 euro + droit fixe de procédure 241 euro + obligation accomplir un stage de sensibilisation dans les 6 mois

- je suis aller voir un avocat pour faire opposition puis convocation a la gendarmerie pour fixer la date de mon procé qui aura lieu le 24/08/2017.

C'est a partir d'ici que les chose deviennent étrange, il y a quelque jours je recoi une lettre m'informant la perte de 6 point sur mon permis puis en consultant mon relevé intégral a la préfecture je me rend compte que la sanction de l'ordonnance pénal a été appliqué puis je téléphone à mon avocat et celui ci me dit qu'il a téléphoné de partout et en vien mon dossier n'est pas trouvable au jour d'aujourd'hui.

Quesque je risque pour la suite?

Merci pour vos réponses

Par Tisuisse1

Vous n'avez conservé aucune trace de ce dossier ? aucun double de votre LR d'opposition à cette ordonnance pénale ?